

OFI Invest Convertible Europe Part Ic

FRO010014480

30/01/2026

 Commercialisé en **FR**

 Étoiles Six Financial Information ^{(2) (3)}


Obligations convertibles Europe

Orientation de gestion

Cette SICAV d'obligations convertibles européennes vise un double objectif : rechercher des leaders européens de demain via une sélection de valeurs pertinentes et participer au financement de leurs projets grâce à la convexité des obligations convertibles.

Principales caractéristiques

Date de création de la part
20/10/2003

Date de lancement de la part
31/01/1994

Société de gestion
Ofi Invest Asset Management

Forme juridique
FCP

Classification AMF
Fonds mixte

Affectation du résultat
Capitalisation

Fréquence de valorisation
Journalière

Ticker Bloomberg
OFIERCC FP

Publication des VL
www.ofi-invest-am.com

Frais de gestion maximum TTC
1,00%

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation
0,98%

Indice de référence
Refinitiv Europe Focus Hedged Convertible Bond Index (EUR)



▶ Actif net du fonds	1,78 M€
▶ Actif net de la part	1,65 M€
▶ Valeur liquidative	387,74 €
	Fonds Indice
▶ Performance mensuelle ⁽¹⁾	3,31% 1,64%



▶ Gérants	
	 
	Nancy Scribot Blanchet Olivier Ravey
	Les équipes sont susceptibles d'évoluer



▶ Profil de risque ⁽³⁾	
	



▶ Durée de placement	
	Supérieur à 3 ans



▶ SFDR ⁽³⁾	Article 8	
	Fonds	Univers
▶ Notation ESG ⁽³⁾	6,48	6,13
▶ Couverture note ESG	92,34%	93,04%

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest Asset Management • 127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux • France • Tél. : +33 (0)1 40 68 17 17 • www.ofi-invest-am.com • Société de gestion de portefeuille • S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros • RCS Nanterre 384 940 342 • APE 6630 Z • Agrément AMF n° GP 92012 • FR 51384940342 • CONTACT : Département commercial • 01 40 68 17 17 • service.client@ofi-invest.com

OFI Invest Convertible Europe Part Ic

FR0010014480

30/01/2026

 Performances & risques

Évolution de la performance⁽¹⁾(base 100 au 29/01/2021)



Performances cumulées⁽¹⁾

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	3,31	1,64	1,67
1 mois	3,31	1,64	1,67
3 mois	4,10	1,39	2,71
6 mois	7,31	3,18	4,13
1 an	12,10	6,91	5,19
2 ans	19,79	15,92	3,88
3 ans	25,31	16,87	8,43
5 ans	12,89	2,93	9,96
8 ans	12,27	7,92	4,34
10 ans	27,91	20,63	7,28

*Da : début d'année

Performances annuelles⁽¹⁾

En %	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Fonds	5,94	4,09	-6,48	2,12	5,04	2,38	-14,91	8,16	4,61	11,07
Indice	2,67	6,99	-6,89	6,04	7,90	-1,76	-15,00	5,37	6,16	7,19
Relatif	3,28	-2,90	0,41	-3,92	-2,86	4,14	0,09	2,80	-1,55	3,88

Performances mensuelles⁽¹⁾

%	Jan.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	sept.	Oct.	Nov.	Déc.
2022	-4,48	-3,25	-0,38	-2,01	-1,33	-6,56	5,56	-1,85	-5,27	2,15	3,28	-1,19
2023	3,61	-0,40	0,43	0,34	0,08	1,45	1,43	-1,21	-1,78	-1,74	3,92	1,92
2024	0,20	1,82	1,32	-0,76	1,79	-1,56	0,75	0,58	0,69	-0,36	0,40	-0,28
2025	2,36	0,28	-0,93	0,45	2,72	1,10	0,80	-0,08	1,27	1,87	0,28	0,48
2026	3,31											

Principaux indicateurs de risques⁽³⁾

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	5,51	5,00	-5,59	-4,46	36	23	2,74	1,74	1,69	0,95	0,10
3 ans	5,59	5,62	-5,59	-6,02	36	54	2,27	0,99	0,72	0,91	0,05
5 ans	6,60	6,63	-19,71	-22,32	979	1211	2,41	0,78	0,05	0,93	0,04
8 ans	6,40	6,62	-19,71	-22,65	979	1218	2,51	0,13	0,11	0,89	0,01
10 ans	5,99	6,23	-19,71	-22,65	979	1218	2,54	0,27	0,35	0,88	0,02

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois et prend en compte les coupons/dividendes. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

OFI Invest Convertible Europe Part Ic

FR0010014480

30/01/2026


 Structure du
portefeuille

► Répartition sectorielle⁽⁴⁾

En %	Fonds
Biens et services industriels	27,0
Santé	9,6
Technologie	8,4
Ressources de base	7,2
Services aux collectivités	6,7
Construction et matériaux	5,9
Energie	5,2
Produits et services de consommation	5,1
Immobilier	4,9
Aliments, boissons et tabac	4,6
Voyages et loisirs	4,1
Produits chimiques	2,7
Commerce de détail	1,8
Soins personnels, pharmacies et épiceries	1,5
Services financiers	1,3
Télécommunications	1,1
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	2,9

► Répartition géographique

En %	Fonds
France	26,6
Pays-Bas	24,9
Allemagne	16,6
Italie	10,6
EMEA	5,8
Espagne	5,8
Afrique Du Sud	3,4
Royaume-Uni	1,8
Autriche	1,6
OPC	-
Dispo/Liquidités investies	2,9

► Répartition par notation long terme (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

Perception du risque de crédit	En %	Fonds
- Risqué	AAA	-
	AA	-
	A	28,0
	BBB	49,0
	BB	11,4
	B	-
	CCC	-
	CC	-
	C	-
	D	-
+ Risqué	NR	11,6

► Profil / Chiffres clés⁽³⁾

Nombre d'émetteurs	45
Notation moyenne	BBB
Maturité moyenne	3,81
Spread Moyen	172,9
Sensibilité crédit	1,72
Sensibilité Taux	1,77
Rendement à maturité (%)	-2,42

(3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document. (4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

OFI Invest Convertible Europe Part Ic

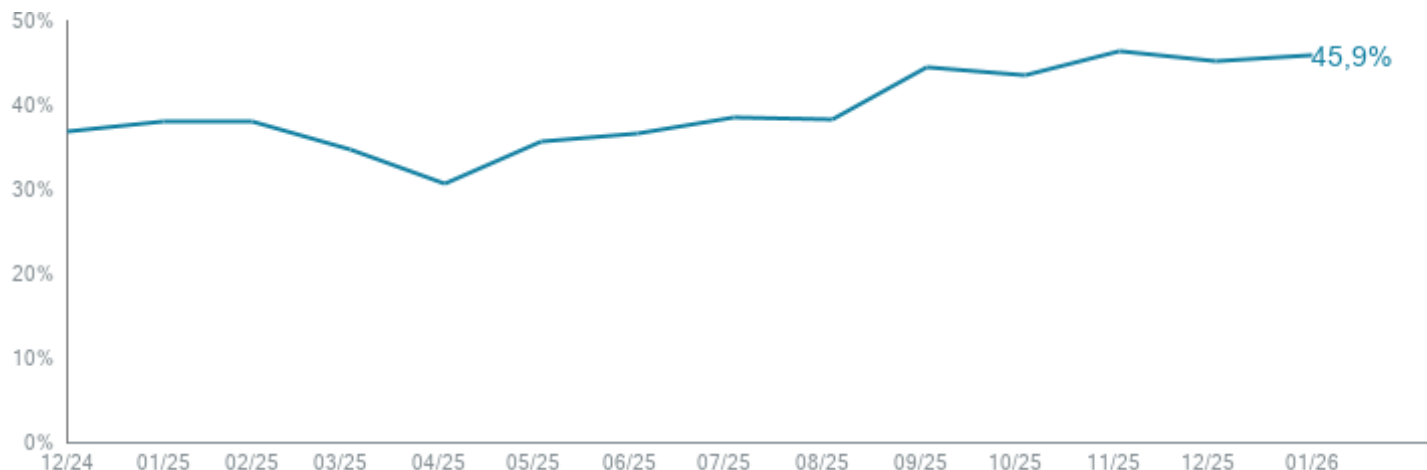
FR0010014480

30/01/2026

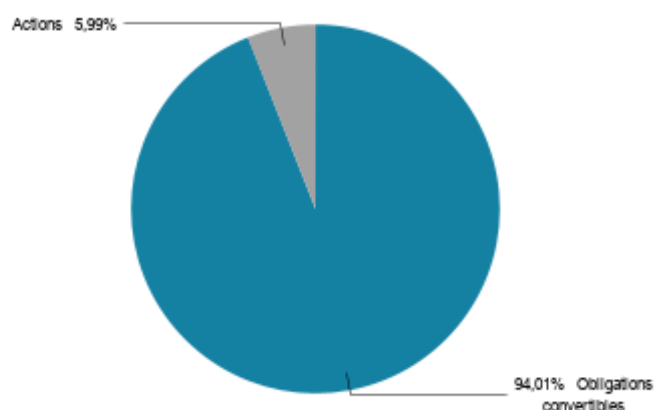


Structure du
portefeuille

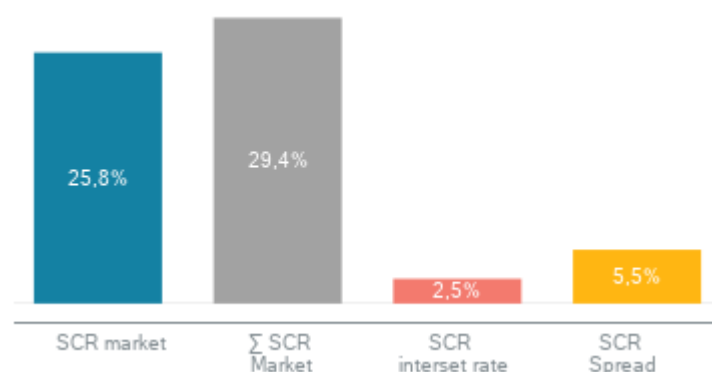
Évolution de la sensibilité actions sur 1 an glissant (Pas mensuel)⁽³⁾



Répartition par classe d'actifs (hors liquidités)



Solvency Capital Requirement⁽³⁾



Répartition par devise (hors OPC)

En %	Exposition	Couverture
EUR	81,72	-
USD	9,49	-8,16
GBP	1,77	-1,77
SEK	0,810	-0,777

(3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

OFI Invest Convertible Europe Part Ic

FR0010014480

30/01/2026



► Commentaire de gestion

Aux États-Unis, comme attendu, le FOMC a maintenu ses taux inchangés, tout en adoptant un ton plus ferme, suggérant une activité encore solide et une stabilisation du marché du travail. Dans ce contexte, la nomination de Kevin Warsh à la tête de la Fed rend la lecture de la trajectoire monétaire plus incertaine, avec en parallèle des statistiques qui demeurent contrastées : la croissance reste élevée (PIB annualisé du Q3 à +4,4%), mais l'inflation ressort légèrement en dessous des attentes (CPI à 2,6% et Core à 2,7% YoY). En zone Euro, l'inflation reste proche de la cible, tandis que l'activité reste positive (PIB au Q4 limité à +0,3% QoQ) mais sans accélération marquée (PMI légèrement au-dessus de 50). Les incertitudes politiques et budgétaires demeurent persistantes, particulièrement en France. En Asie, la conjoncture chinoise reste mitigée : la croissance du PIB au Q4 ressort conforme aux attentes à 4,5% en glissement annuel, mais la demande intérieure demeure décevante. Enfin au Japon, la BoJ a maintenu ses taux inchangés, tout en relevant ses prévisions de croissance, dans un climat marqué par une inflation plus modérée mais une volatilité accrue sur les taux longs.

Dans ce contexte, les marchés actions européens démarrent l'année très positivement : +3,2% pour le Stoxx 600, +2,8% pour l'EuroStoxx 50, +4,6% pour le secteur bancaire, et +1,4% outre-Atlantique. Côté crédit, le X-Over 5Y s'écarte très légèrement à 247bp (+3bp) et les taux 10 ans allemands restent stables à 2,84%. Sur les devises, l'Euro faiblit face au CHF (-1,6%) et au GBP (-0,6%) mais poursuit son appréciation face à l'USD (+0,9%). Quant aux obligations convertibles, ce début d'année est très positif, l'indice FTSE Convertibles Europe Focus Hdg (€) progresse sur le mois de +1,64%.

Le marché primaire Convertibles européen démarre l'année en force avec €3,6bn émis, un record mensuel, pour moitié via des convertibles synthétiques. Nous avons ainsi vu Rheinmetall / GS 2031, Siemens Energy / ML 2031, STM / Barclays 2031, Sanofi / JPM 2029 ou encore Allianz / ML 2029. Toutefois des émetteurs plus classiques se sont manifestés via Italgas / SNAM 1,75% 2031 (€500M - Italie - Utilities), MTU 0% 2033 (€600M - Allemagne - Industrial Goods & Services) qui émettent une maturité plus longue tout en faisant une offre de rachat sur leur souche existante.

Concernant le fonds, la surperformance est significative en ce début d'année. Les contributions négatives proviennent principalement de Kering / Cara 2030 (-20bp), Spie 2028 (-9bp) et Accor 2027 (-5bp). A contrario, les contributions positives proviennent des Basic Resources via Sibanye Stillwater 2028 (+72bp) et Aurubis / Salzgitter 2032 (+34bp), Industrial Goods & Services avec Exail Technologies Perp-Call30 (+40bp) et les actions Prysmian (+31bp), Energy via les actions GTT (+29bp) et Saipem 2029 (+26bp), Health Care grâce à Pharming 2029 (+29bp) et Qiagen 2031 / 2032 (+28bp au total) ou encore Utilities avec Italgas / SNAM 2028 / 2031 (+33bp) et Iberdrola 2027 / 2030 (+15bp).

Du côté des mouvements, nous souscrivons aux émissions de MTU 2033, Italgas / SNAM 2031, tout en participant aux offres de rachats des sociétés en apportant Italgas / SNAM 2028 et MTU 2027, et STM / Barclays 2031. Nous renforçons également Qiagen 2032 sur des rumeurs de vente de la société et nous vendons Cellnex 2028, pour dégager des liquidités (pas de sensibilité actions et pas de rendement).

OFI Invest Convertible Europe Part Ic

FR0010014480

30/01/2026

► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	28/01/1994
Principaux risques	Risque de perte en capital - Risque de gestion discrétionnaire - Risque de durabilité - Risque de taux - Risque de crédit - Risque lié à la détention d'obligations convertibles - Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	Grant Thornton
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	10:00
Limite de rachat	10:00
Règlement	J + 2
Investissement min. initial	500000 Euros
Investissement min. ultérieur	1 Part
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Caceis Fund Administration
Dépositaire	Caceis

OFI Invest Convertible Europe Part Ic

FR0010014480

30/01/2026

Glossaire

ALPHA	L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.	BETA	Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.	DÉLAI DE RECouvreMENT	Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.
SFDR	La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.	SRI	Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.	SRRI	Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
RATIO D'INFORMATION	Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.	RATIO DE SHARPE	Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.	SCR	Le Solvency Capital Ratio (SCR) est un ratio réglementaire qui mesure le niveau de fonds propres qu'un assureur doit détenir pour couvrir l'ensemble de ses risques, avec un niveau de confiance de 99,5 % sur un an. Il vise à garantir la capacité de l'assureur à faire face à des événements extrêmes et à protéger les assurés.
SENSIBILITÉ ACTIONS	Le delta d'un fonds convertibles mesure la sensibilité de sa valeur aux variations du prix des actions sous-jacentes. Il indique la part d'exposition action du fonds: un delta de 0,5 signifie que le fonds réagit comme s'il détenait 50% d'actions	ÉTOILES SIX FINANCIER	La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.	PERTE MAXIMALE	La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.
TRACKING ERROR	L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.	VOLATILITE	La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.		

OFI Invest Convertible Europe Part Ic

FR0010014480

30/01/2026

► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site www.ofi-invest-am.com. Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.